



CPTS Val d'Oise Centre
Coordonner les soins

Soirée mono-pro des masseurs kinésithérapeutes





01

La CPTS on y fait quoi ?

02

Les soins de kiné chez vous c'est comment ?

03

La communication entre soignants

04

Le projet sport santé

05

Projet maintien à domicile des personnes âgées

06

Projet obésité

07

Parcours BPCO

08

Conclusion



Les objectifs des soirées mono professionnelles

Portées par un ou plusieurs représentants de leur profession :

- Recueillir auprès des professionnels de santé **leurs besoins, leurs problématiques** sur lesquelles la **CPTS pourrait agir**
- Leur permettre de **mieux appréhender le rôle de la CPTS**, ses projets et comment ils pourraient s'impliquer

Pour les représentants de la profession : **transmettre à leurs pairs l'utilité de l'implication dans la CPTS**





Charte de participation :

Libre parole

Confidentialité

Bienveillance

...

On se tutoie ?



L'équipe

Jérôme Cressiot

Membre du conseil
Secrétaire général adjoint

Valérie Losy

Secrétaire administrative et
médicale
En charge de la Maison Médicale
de Garde

Hugo Dastugue

Membre du conseil
d'administration de la
Vice-président

Muriel Londres

Directrice de la CPTS

Stéphanie Floquet

Membre du conseil
d'administration de la CPTS VOC

Christina Sellier

Membre du conseil
d'administration de la CPTS VOC
directrice

Lila Meriame Abdou

Stagiaire en M2 Géographie de la Santé - Nanterre

Et vous, qui êtes-vous ?



Qu'est-ce que la CPTS VOC ?

Selon vous, c'est quoi ?



Qu'est-ce que la CPTS VOC ?

**Une association loi 1901 de professionnels de ville,
financement annuel CPAM /ARS avec contractualisation**

4 missions socles :

- Accès aux soins
- Organiser les parcours des patients (coordination des acteurs)
- Actions territoriales de prévention/dépistages
- Réponse à une situation sanitaire exceptionnelle

2 missions complémentaires :

- Qualité et pertinence des soins
- Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire



Qu'est-ce que la CPTS VOC ?

Selon vous, quelles actions ?

4 missions socles :

- Accès aux soins
- Organiser les parcours des patients (coordination des acteurs)
- Actions territoriales de prévention/dépistages
- Réponse à une situation sanitaire exceptionnelle

2 missions complémentaires :

- Qualité et pertinence des soins
- Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire



Exemple d'actions de la CPTS Val d'Oise Centre :



La Maison Médicale de Garde (MMG), située dans le bâtiment Charcot de l'hôpital Simone Veil, continue d'accueillir les patients aux horaires suivants :

- ✓ En soirée, de 20h à minuit.
- ✓ Le samedi, de 14h à minuit.
- ✓ Le dimanche, de 8h à minuit.

L'accès à la Maison Médicale de Garde ne peut désormais se faire que :

- ✓ Par orientation des services des urgences pédiatriques ou adultes de l'hôpital.
- ✓ Par orientation après appel au 15



La CPTS Val d'Oise Centre

7 communes

Conseil d'administration :

4 médecins généralistes

1 IDE

1 médecin spécialiste (représentant l'hôpital Simone Veil)

3 représentant.e.s des villes (Ermont, Sannois et Eaubonne)

2 représentantes des usagers

3 masseurs kinésithérapeutes

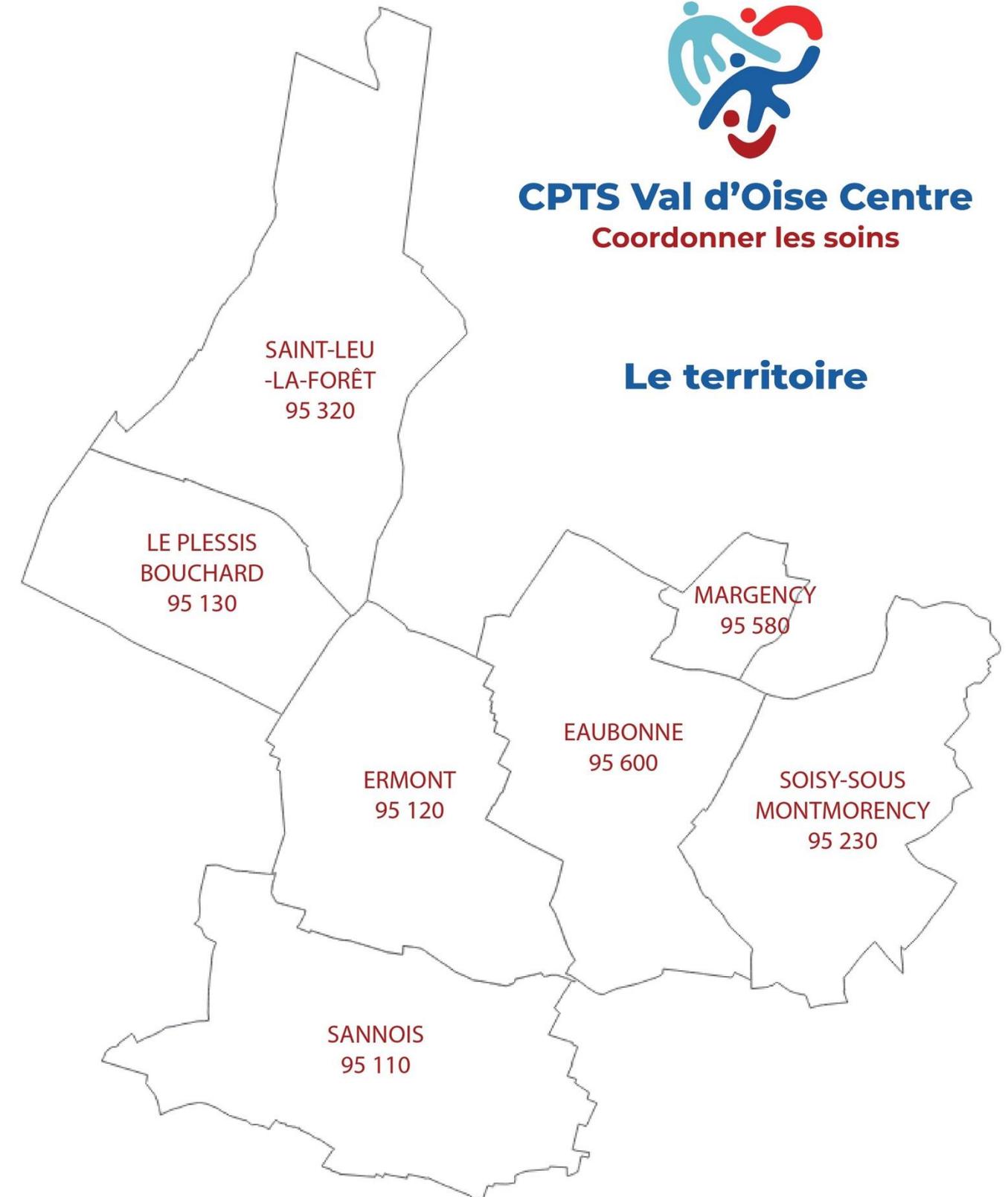
2 orthophonistes

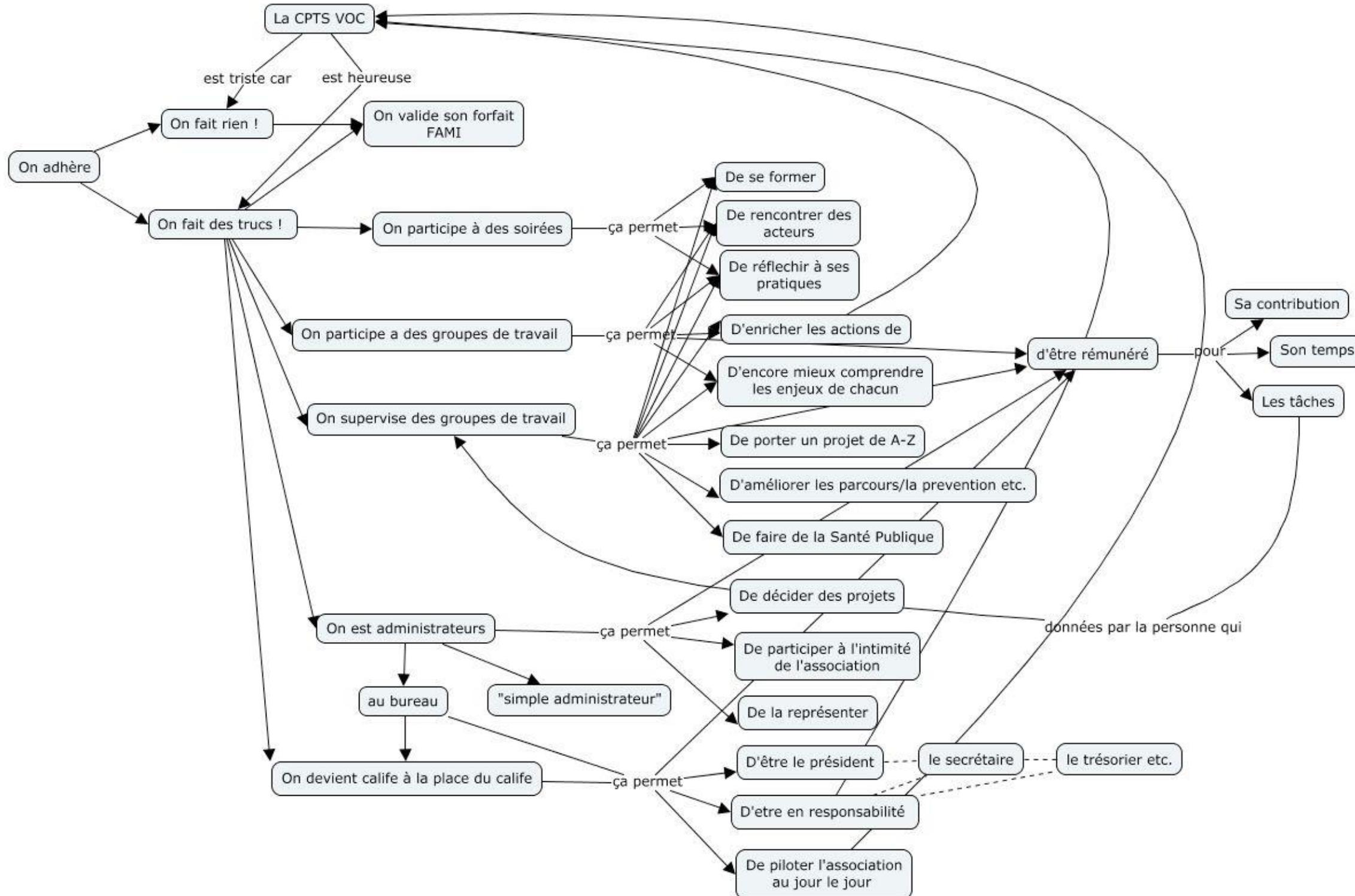
3 pharmaciens



CPTS Val d'Oise Centre
Coordonner les soins

Le territoire





Les soins kiné c'est comment ici ?

Mon vécu :

- Difficulté d'accès,
- Liste d'attente de 2 mois
- Abandon de soin

Beaucoup de patients complexes pour qui la kiné n'est qu'une pièce du puzzle et ou j'ai l'impression d'être tout seul à gérer le bio psycho-social. Des difficultés de trouver du temps pour s'entretenir avec le médecin traitant.

Et chez vous c'est comment ?



La communication entre soignant

1.. La communication entre soignant au sein de la CPTS :

Comment faciliter les échanges entre professionnels de santé ?

Nous souhaitons promouvoir et diffuser l'usage d'un outil de coordination des soins
Nous testons pour le moment doctolib siilo (application gratuite)

=> Arrivez vous à communiquer avec les autres pros de santé ?

2. Favoriser l'accès direct et l'exercice coordonné

Aider les kinés à s'inscrire dans des structures d'exercices coordonnés MSP ESP
Avez-vous des facilités de communications avec certains médecins ?

3. Le lien ville-hôpital avec omnidoc:

Possibilité de demander une télé expertise auprès des services de diabétologie et de cardiologie



Le projet sport sur ordonnance

Pourquoi ? Un outil de prévention directement lié à nos soins, permet d'encourager les patients à être plus autonome.

Comment ? Référencer et mettre en lien les acteurs (pro de santé, Maison sport santé/collectivités et assos) tout en augmentant l'offre sur le territoire.

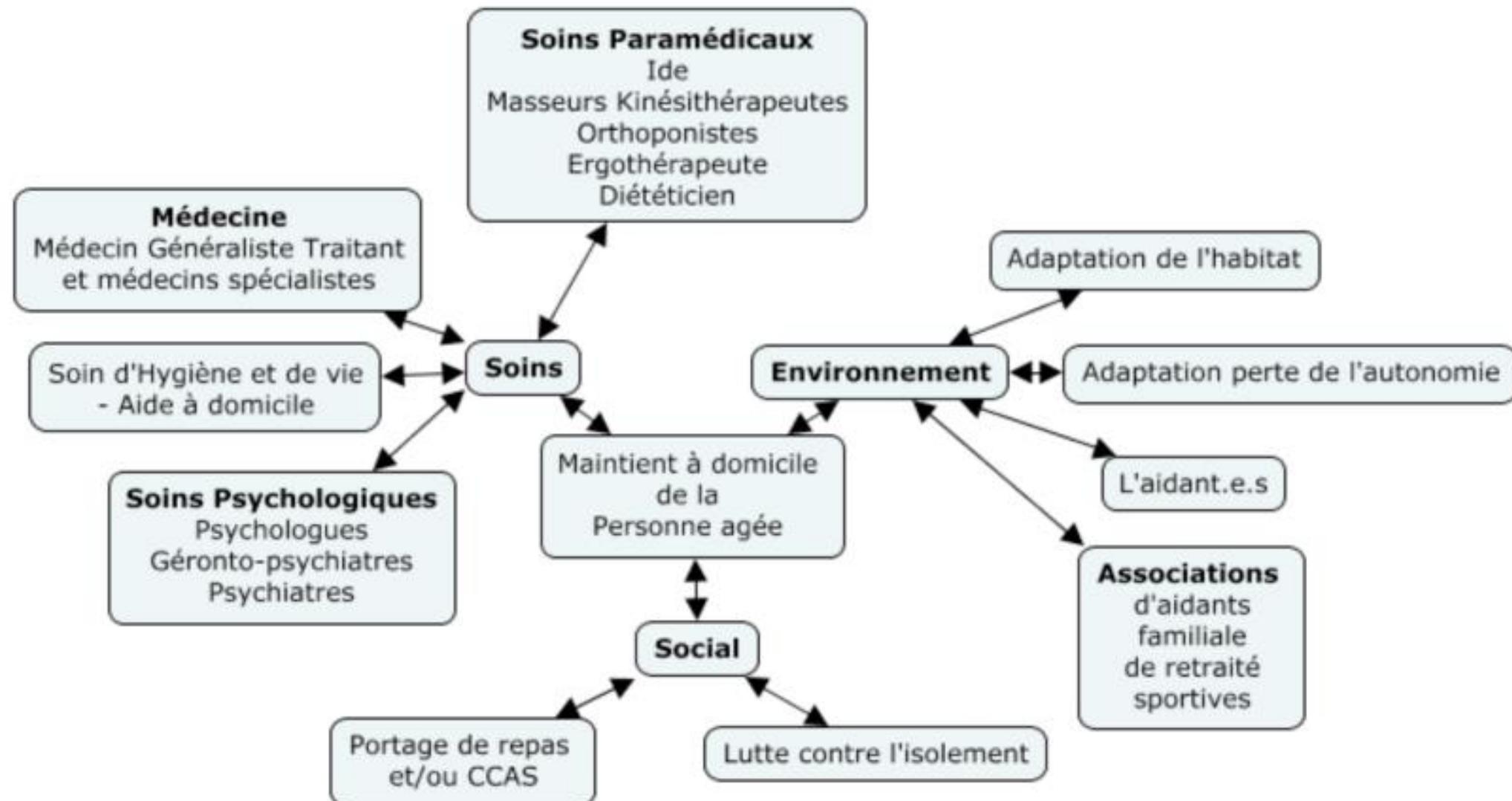
Et concrètement:

- Répertoire disponible sur site internet,
- Affiche sport sur ordonnance en cours d'élaboration distribué en juin,
- Organisation et coordination de stage à tarifs accessibles pour lesquelles les pro de santé peuvent inscrire leurs patients directement.

Parlez-en à vos patients !

En plus : Nous souhaitons également accompagner des kinés à répondre à des appels à projet pour financer des programmes d'APA

Le projet ville-hôpital maintient à domicile de la personne âgée





Le projet ville-hôpital maintient à domicile de la personne âgée

Les dispositifs déjà existants :

CRT EAUBONNE : CENTRE DE RESSOURCE TERRITORIAL

Le CRT est une plateforme de services (gratuits) qui propose des actions de prévention, de sensibilisation et de formation pour favoriser le “bien vieillir” des seniors du territoire et pour accompagner et outiller les professionnels intervenant auprès des personnes âgées, ainsi que les aidants.

Les objectifs :

Assurer la continuité
Rompre l'isolement
Renforcer la qualité des accompagnements

Les conditions d'admissions :

60 ans à domicile, GIR 4 à 1
avec un maintien à domicile initié,
capacité 30 personnes sur 17 communes



Le projet ville-hôpital : Parcours de soin autour de l'obésité

Pourquoi ?

- Absence de prise en charge coordonnée pour les patients souffrant d'obésité grade 1 (IMC < 35).
- Défendre la place des kinésithérapeutes dans les parcours de soins liés à l'activité physique adaptée.

Comment ?

- Soirée VIHPPE pour faire ressortir les besoins avec tous les acteurs
- Construction d'un parcours de soins par la suite

Et concrètement pour vous ?

- Participation à la soirée pour défendre notre expertise et notre place dans le système de soin
- Puis s'inscrire dans une prise en charge coordonnée avec des diététiciens et des psychologues entre autres.



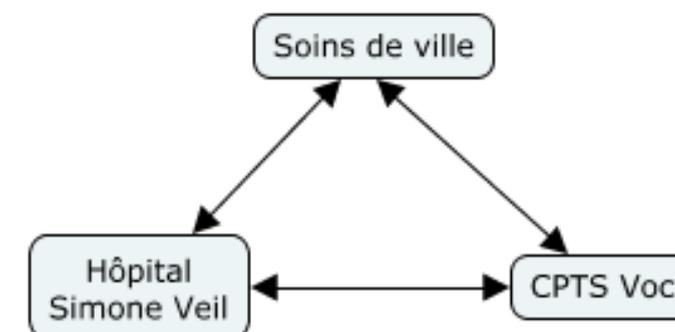
Parcours BPCO – Projet à venir ?

Coordination des soins ville-hôpital à éventuellement intégrer dans les actions 2026

Contexte : il y a entre 7 et 10 par semaines sur un territoire large qui ont besoin de soins kiné BPCO

Objectifs :

1. Créer un groupe de MK qui ont la volonté et les structures pour contribuer aux soins des patients vivant avec une BPCO, en traitement individuel ou de groupe.
2. Faire une mise à niveau, si nécessaire, des connaissances sur les prises en charge thérapeutiques, pour qu'il y ait une certaine homogénéité de traitement sur le territoire. Trouver un partenaire local pour la formation ou la mise a niveau (hôpital de Pontoise, Récup'air, autres).
3. Organiser le processus d'échanges



Parcours BPCO

Rôles de chacun :

- A) l'hôpital fait la demande d'accompagnement de sortie avec prise en charge kiné de ville à la CPTS
- B) La CPTS propose aux MKs du territoire, si un accepte alors :
 - Un circuit de communication est mis en place pour la mise en relation du patient et du MK
 - Un retour est fait à l'hôpital par le praticien, ce qui crée naturellement un effet de réseau.

Bénéfices de l'action :

- A) Les patients vivant avec une BPCO ne sont plus en errance thérapeutique
- B) Utilisation par les kinés d'une revalorisation trop peu utilisée depuis l'avenant 6
- C) Mission de service public réalisée par le biais des liens Ville-Hôpital

Qui serait volontaire ? Selon quelles conditions ?



Conclusion

Pourquoi s'impliquer dans la CPTS :

- Valoriser notre rôle et nos compétences auprès des autres professions
- Développer de nouvelles compétences en santé publique, ou dans la gestion de projet
- Mieux connaître les acteurs du soin et du social afin de mieux guider les patients dans leur parcours
- Construire des relations plus étroites avec les autres professionnels de santé

Et si on ne peut pas s'impliquer ?

On adhère au moins pour toucher les 100 euros de FAMI et pour :

- Suivre les actualités de l'association et du territoire
- Profiter des outils que met en place la CPTS (webinaires, actions, soirées sympas, document utiles etc...)
- Trouver de l'aide pour les situations complexes (recherche de consultation médicale ou d'avis pour un patient)

